



AESH : Subrogation dans les académies, le ministère donne raison à FO

Montreuil, le 29 mai 2024

La FNEC FP-FO a porté longtemps et à tous les niveaux cette demande essentielle pour les AESH. Nous sommes intervenus au ministère, en audience, dans les instances, qu'elles soient départementales, académiques ou ministérielles pour dire la nécessité impérieuse exprimée par ces personnels, déjà précaires, de pouvoir bénéficier de la subrogation.

Lors de congés maladie, certaines se retrouvaient piégées et se voyaient imposer des prélèvements, sans explication, en dehors de toute limite légale, qui les plongeaient encore plus dans la précarité. C'était inadmissible pour FO. Les remontées étaient unanimes et la revendication aussi.

Le ministère a finalement annoncé le passage de tous les services de gestion à la subrogation à compter du 1er janvier 2025. C'est une victoire pour Force Ouvrière.

Poursuivons la bagarre pour gagner sur les autres revendications : un statut, un vrai salaire et l'abandon des PIAL !